



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Adoption le 18 décembre 2019



2019 – Projet Chemin Fleuve et Fjord

Retour sur 2019

Encore une autre année qui se termine non pas sans épreuves, mais riche en apports visuels et économiques pour le village. Le chemin Fleuve et Fjord qui jadis, portait le nom de, *Promenade du Littoral*, c'est enfin dévoilé et étendu de tout son long pour rallier histoire et attraits en un seul et unique trajet. Un projet de près de 530 000 \$ réalisé et conçu pour accroître les retombées économiques sur le territoire et d'être enfin le choix de destination numéro un pour les visiteurs. Mille fois merci aux partenaires, aux commerçants, et aux résidents pour leur implication dans ce dossier.

Quelques autres beaux projets ont vu le jour en 2019, entre autres, la grande salle de l'Édifice Albert-Boulianne qui a été mis au goût du jour et est devenu une salle d'exposition photos permanente affichant sur ses murs l'histoire des premiers arrivants de Baie-Sainte-Catherine. Un investissement de 2 460 \$ dont la richesse historique n'a pas d'égal.



Les photos des 13 maires qui ont été élus à la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine ont été exposées dans la salle de séance de conseil. (Seulement 9 apparaissent sur la photo)

Aussi, deux salles du deuxième étage de l'Édifice ont été rénovées et repeintes afin d'y accueillir tous les documents d'archives générales et financières. Une personne qualifiée a été engagée afin d'effectuer la classification de tous ces documents selon les normes de conservation de la Loi sur les archives. Le tout pour un montant total d'environ 3 000 \$.

Un montant d'environ 6 000 \$ a également été investi pour la réalisation d'une évaluation complète des biens en infrastructures et en ameublement de la Municipalité. Ceci a pour but de déterminer la valeur réelle des avoirs municipaux d'assurer convenablement, donc offrir une couverture de protection adéquate en cas de sinistres ou d'accidents.

Prévisions 2020

La Municipalité a subi une perte de revenus d'un peu plus de 6 000 \$ relativement à la location de l'espace qui était destiné à la caisse populaire Desjardins ainsi qu'une diminution de la valeur foncière qui a affecté les revenus à la hauteur d'environ 8 000 \$. Une perte considérable pour une municipalité de 205 habitants.

Par ailleurs, quelques nouveaux revenus provenant du nouveau Partenariat 2020-2024 du Gouvernement du Québec sont venus alléger ces diminutions de revenus. On peut y prévoir une compensation tenant lieu de taxes pour les immeubles de la Pointe-aux-Alouettes et rétroactive depuis 2018 (4 600 \$), un remboursement d'un point de la TVQ supplémentaire et à une dotation spéciale de fonctionnement (2 700 \$).

Les dépenses demeurent sensiblement les mêmes que 2019 sauf pour celle de la quote-part de la MRC relativement à la collecte des ordures qui subit une hausse vertigineuse d'un peu plus de 10 000 \$ à elle seule. Une hausse qui aura un impact sur le compte de taxes des résidents et des commerçants.

La municipalité a opté tout de même pour un gel du taux de taxes foncier, mais absorbera le manque à gagner en diminuant pour 2020 en resserrant davantage les dépenses à même le budget de fonctionnement. Un peu plus de 20 000\$ ont encore été affectés à la réfection du réseau d'aqueducs en cas de bris.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	208 861 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	92 945 \$
TRANSPORT	51 011 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	109 468 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	27 380 \$
LOISIRS ET CULTURE	9 940 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	6 650 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	506 255 \$

TAXES	393 706 \$
COMPENSATION	31 651 \$
TRANSFERT	53 875 \$
SERVICES RENDUS	18 283 \$
IMPOSITION DE DROIT	6 425 \$
INTÉRÊTS	1 600 \$
AUTRES REVENUS	715 \$
AFFECTATIONS	0 \$
TOTAL DES REVENUS :	506 255 \$

Mariève Bouchard

Directrice générale et secrétaire-trésorière

